



# Conseil d'administration

346<sup>e</sup> session, Genève, octobre-novembre 2022

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Segment du programme, du budget et de l'administration

Date: 26 septembre 2022

Original: anglais

Deuxième question à l'ordre du jour

## Questions relatives aux locaux de l'OIT

Point sur les locaux du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique et du Bureau de pays pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo à Abidjan

1. À sa 344<sup>e</sup> session (mars 2022) <sup>1</sup>, le Conseil d'administration a été informé de la discussion entre le gouvernement de la Côte d'Ivoire et le coordonnateur résident des Nations Unies à propos de la proposition consistant à intégrer la future Maison des Nations Unies dans le projet de rénovation des locaux de l'OIT à Abidjan, situés boulevard Lagunaire, afin de pouvoir y accueillir le personnel de quelque 13 institutions des Nations Unies. Le Conseil d'administration a pris note du fait que le gouvernement n'avait pas encore répondu sur la question du financement du projet, beaucoup plus large que celui qu'il avait approuvé à sa 340<sup>e</sup> session (octobre-novembre 2020) <sup>2</sup>.
2. En avril 2022, à la demande de l'OIT, le coordonnateur résident a envoyé une nouvelle lettre au gouvernement de la Côte d'Ivoire, rappelant que l'OIT avait besoin de connaître sa position sur le financement possible de la construction d'une Maison des Nations Unies à l'emplacement des locaux actuels de l'OIT. À ce jour, aucune réponse officielle du gouvernement n'a été apportée à la dernière communication du coordonnateur résident.
3. Entre-temps, l'OIT continue de verser un loyer à la Banque africaine de développement, alors que les coûts de maintenance des locaux dont elle est propriétaire augmentent du fait que le

<sup>1</sup> GB.344/PFA/4/2.

<sup>2</sup> GB.340/PFA/3.

bâtiment est inoccupé et qu'il se détériore. Pour réduire ses coûts, le Bureau a décidé de ne pas attendre plus longtemps et d'aller de l'avant sur la base du projet qui a été approuvé.

4. En août 2022, l'OIT a écrit au coordonnateur résident pour l'informer de sa décision d'engager les travaux de construction, en accord avec la décision prise par le Conseil d'administration en octobre 2020, de sorte que les nouveaux locaux de l'OIT pourront accueillir un nombre restreint d'institutions des Nations Unies. Le coordonnateur résident a répondu le 26 août, remerciant l'OIT d'avoir décidé d'engager les travaux de rénovation sur la base du projet approuvé par le Conseil d'administration avec la possibilité d'héberger plusieurs institutions des Nations Unies.
5. Les architectes qui avaient présenté la première ébauche du projet travaillent actuellement à finaliser les plans détaillés. Étant donné le temps qui s'est écoulé depuis l'approbation du projet par le Conseil d'administration en 2020, les architectes sont en train de revoir le coût estimatif du projet ainsi que le calendrier des travaux.
6. Dans le même temps, le Bureau prépare la demande officielle de permis de construire et la procédure d'appel d'offres afin de sélectionner l'entreprise de services de gestion de projets qui assistera l'OIT dans la réalisation de ce projet.
7. Les plans détaillés et l'analyse des coûts du projet ainsi que la passation de contrat avec l'entreprise de services de gestion de projets devraient être terminés d'ici à la fin du mois de janvier 2023.
8. Le Bureau tiendra le Conseil d'administration informé en lui soumettant un point sur l'état d'avancement du projet à sa 347<sup>e</sup> session.

## ► **Projet de décision**

---

9. **Le Conseil d'administration:**
  - a) **prend note de la décision du Bureau d'engager les travaux de réaménagement des locaux dont l'OIT est propriétaire à Abidjan, comme indiqué dans le document GB.340/PFA/3, en accord avec le projet approuvé en octobre 2020;**
  - b) **demande au Bureau de faire le point des progrès réalisés à la 347<sup>e</sup> session du Conseil d'administration (mars 2023);**
  - c) **demande au Directeur général de poursuivre la collaboration à haut niveau avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire en soutien au projet de réaménagement.**